



ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

SERVICE GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES CENTRES PMS

CIRCULAIRE n° 00773

DU 27/02/2004

OBJET : Dégagement d'heures NTPP au profit des personnes ressources dans le cadre des « TIC »

Réseaux : CF/LS/OS

Niveaux et services : SEC (PE/Ord) / Tous services

Période : 1^{er} janvier 2004

- Aux Chefs des établissements d'Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organisés et subventionnés par la Communauté française.

Pour information :

- Aux Vérificateurs, Syndicats et Associations de Parents.

Autorité : Directrice générale

Signataire : Lise-Anne HANSE

Gestionnaires : Direction générale de l'enseignement obligatoire

Personne-ressource : Miguel MAGERAT
Tel : 02-210.55.19
Fax : 02-210.54.93

Référence facultative :

Renvoi(s) : -

Nombre de page(s) : texte : 1

Téléphone pour duplicata : 02-210.55.19

Mots-clés : Personnes ressources – secondaire - TIC

Bruxelles, le 27/02/2004

Dégagement d'heures de NTPP au profit des personnes ressources dans le cadre des Technologies de l'Information et de Communication (TIC)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, dans le cadre des « TIC », des heures de NTPP peuvent être dégagées au profit des personnes ressources sous le couvert de la coordination pédagogique telle que visée au point 2° de l'article 20, §4, du Décret du 29 juillet 1992 portant organisation de l'enseignement secondaire de plein exercice.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE